

Championnat de Gironde Club 33

21 Mai 2017

CENTRE EQUESTRE LEGE CAP FERRET

- Un cheval peut participer à 3 épreuves
- En Club 2 ou Club 1 un cheval ne peut participer que deux fois
- En Club 3 un cheval peut participer trois fois
- 1 cavalier peut participer à une seule épreuve du Championnat de Gironde
- le cavalier doit être licencié ou résident en Gironde
- Pas d'engagement terrain, Pas de changement de cavaliers et chevaux/poneys sur place. (Règlement général des compétitions, Art 4.1C)

CHANGEMENT d'EQUIDE

Le changement d'équidé est autorisé jusqu'au samedi 20 mai 16 h

La demande doit être adressée par mail à :

capferretjumping@orange.fr

Club Elite Club 1 A chrono barrage au chrono

Club 2 Super 10

Club 3 Temps différé